



Communiqué de presse

Embargo: 26.6.2020, 8h30

14 Santé

Personnel soignant en 2018

Entre 2012 et 2018, le personnel soignant a crû de 17%

En 2018, plus de 214 000 personnes travaillaient dans le domaine des soins au service des hôpitaux, des établissements médico-sociaux (EMS) et des services d'aide et de soins à domicile. Elles occupaient quelque 146 700 postes équivalents plein temps (EPT). Depuis 2012, le personnel soignant a crû globalement de 17%, notamment pour faire face au vieillissement de la population. Ce sont là quelques résultats d'une publication de l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Le personnel soignant est constitué d'infirmiers/ères diplômé(e)s (48%), de personnel soignant intermédiaire (25%) et d'auxiliaires de soins (27%). Les hôpitaux et les EMS sont les deux plus grands employeurs: y sont engagés 45%, respectivement 41%, du personnel soignant total. Le solde (14%) est employé auprès des services d'aide et de soins à domicile. Avec 146 703 postes EPT, le personnel soignant représente 3,7% de l'emploi total en Suisse.

Forte croissance dans les services d'aide et de soins à domicile

Entre 2012 et 2018, le personnel soignant a crû, dans son ensemble, de 125 348 à 146 703 postes EPT, soit une progression de 17%, c'est-à-dire 2,7% par année. Pour les services d'aide et de soins à domicile, l'accroissement est bien plus fort (+34%) que pour les EMS (+17%) et les hôpitaux (+13%). Selon les catégories de personnel soignant tous domaines confondus, on observe une croissance soutenue du personnel soignant intermédiaire (+37%), plus modérée des infirmiers/ères diplômé(e)s (+13%) et des auxiliaires de soins (+6%). Dans les hôpitaux, on enregistre même une diminution du nombre de postes d'auxiliaires de soins (-7%). Dans les EMS, c'est la croissance du volume d'emplois d'infirmiers/ères diplômé(e)s qui est plutôt contenue (+6%).

Augmentation massive du personnel soignant intermédiaire

L'augmentation massive du nombre de postes de personnel soignant intermédiaire entre 2012 et 2018 modifie ainsi la composition du personnel: dans les hôpitaux, le personnel soignant intermédiaire se substitue aux auxiliaires de soins, passant de 10% en 2012 à 14% en 2018, tandis que la proportion d'infirmiers/ères reste stable aux alentours de 70%. Dans les EMS, le personnel soignant intermédiaire se substitue à parts égales au personnel infirmier et aux auxiliaires de soins.

Durée moyenne d'engagement de six ans dans les EMS

Dans les EMS, on comptait au 31 décembre 2018 81 000 soignants pour 60 000 EPT, avec une majorité de personnel soignant intermédiaire et auxiliaire (75%) et un quart d'infirmiers/ères

diplômé(e)s. La durée moyenne d'engagement pour les infirmiers/ères diplômé(e)s ainsi que le personnel intermédiaire était de 6,4 ans, contre 5,7 ans pour les auxiliaires de soins. Les quelque 18 000 soignants ayant quitté leur employeur en cours d'année avaient travaillé en moyenne 2,4 ans de moins que les durées susmentionnées.

64% du personnel soignant des hôpitaux sont de nationalité suisse

Les hôpitaux employaient au 31 décembre 2018 86 600 personnes dans le domaine des soins, représentant 66 400 EPT. Ce personnel soignant était constitué d'une majorité d'infirmiers/ères diplômé(e)s (71%), associée à du personnel soignant intermédiaire (14%) et des auxiliaires de soins (15%). Parmi le personnel soignant hospitalier, 63,7% étaient de nationalité suisse, 12,9% allemande, 11,9% française, 2,9% italienne et 8,4% d'une autre nationalité.

Le Tessin, grande région la mieux dotée

L'analyse au niveau des grandes régions de Suisse montre une image relativement homogène de la dotation du système de santé avec 16 EPT de personnel soignant pour 1000 habitants pour la Suisse centrale et l'Est de la Suisse, de 17 à 18 pour Zurich, l'Espace Mittelland, la Région lémanique et la Suisse du Nord-Ouest. La région du Tessin se distingue avec la plus haute dotation (20,4 EPT pour 1000 habitants). Cela s'explique notamment par le fait que le Tessin est la grande région qui comporte le plus de personnes âgées. La moyenne suisse est de 17,3 EPT pour 1000 habitants, en hausse par rapport à 2012 (15,6).

Personnel soignant, définition des trois catégories professionnelles

Infirmiers/ères diplômé(e)s

Les infirmiers/ères diplômé(e)s assument la responsabilité de la planification et de l'organisation des soins aux patients, incluant la supervision d'autres professionnels de la santé, travaillant de manière autonome ou en équipe avec du personnel médical ou autres, dans l'application de mesures de prévention et de soins.

Personnel soignant intermédiaire

Le personnel soignant intermédiaire travaille généralement sous la supervision d'autres professionnels de la santé et prodigue des soins et traitements selon les plans de référence établis par le personnel médical, infirmier ou autre professionnel de la santé.

Auxiliaires de soins

Les auxiliaires de soins s'occupent, sous la supervision du personnel infirmier diplômé, de l'accompagnement et des soins quotidiens de patients ou de résidents dans une large palette d'institutions.

Source des données

Statistique des hôpitaux

La statistique des hôpitaux est établie à partir de données administratives des hôpitaux et des maisons de naissance. Ces données renseignent sur l'organisation structurelle (nombre de sites, forme juridique, offre de prestations), l'infrastructure disponible (nombre de lits, appareils médicotechnique), le personnel, la comptabilité financière et le compte d'exploitation.

Statistique des institutions médico-sociales

La statistique des institutions médico-sociales recueille des données concernant l'offre de l'institution, la clientèle hébergée, le personnel employé ainsi que la comptabilité des maisons pour personnes âgées et des établissements médico-sociaux.

Statistique des services d'aide et de soins à domicile

La statistique de l'aide et des soins à domicile récolte des données annuelles sur l'offre de prestations, le personnel, les personnes prises en charge, les prestations fournies, les charges et les recettes des fournisseurs de prestations d'aide et de soins à domicile.

Renseignements

Tania Andreani, OFS, Section Services de santé,
tél.: +41 58 463 62 51, e-mail: Tania.Andreani@bfs.admin.ch

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Nouvelles parutions

Personnel soignant en 2018, numéro OFS: 2032-1800
Commandes de publications: tél.: +41 58 463 60 60, e-mail: order@bfs.admin.ch

Offre en ligne

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2020-0494
La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch
Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch
Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.